



## *Dossier spécial : E.H.P.A.D. Les Ombelles*

ESPACE CULTUREL  
L'Ellipse

VIRY EN FETE  
Des associations actives

ELECTIONS 2012  
Informations pratiques



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE  
ÉLECTORALE



# SOMMAIRE



<b>LE MOT DU MAIRE</b>	3
<b>Dossier spécial</b> E.H.P.A.D. Les Ombelles	4
<b>ENVIRONNEMENT</b> Avis défavorable à l'installation d'une centrale d'enrobés ; Gaz de schiste : il y aurait des projets d'exploration en Haute-Savoie ; Une nouvelle station d'épuration pour l'ouest du canton ; Récupérer les eaux de pluie, une pratique qui se généralise ; Nouveaux containers à Malagny ; Lavez-vous remarqué ; Viry « artisan du grenelle pour la Haute-Savoie »	9
<b>ECONOMIE/FINANCES</b> Métiers et entreprises de la commune ; Nouvelles activités sur la commune ; Rebecca Bron : un prêt d'honneur par Genevois Haut-Savoyard Initiative ; Pépinière d'entreprises à vocation bio-technologique sur la technopole d'Archamps ; Cinq des dix cantons...	11
<b>SOCIAL</b> Le SIVU Accueil de l'Enfance ; Des moments pour nos aînés	14
<b>AMENAGEMENT</b> Le diffuseur sur l'A40 et la déviation Nord de Viry sont sur les rails ; Continuer à imaginer Viry ; Beaucoup d'impatience pour utiliser l'Ellipse ; Ancien bâtiment Chevalier ; Quartier Ecovela ; Cessions foncières ; La révision du SCOT de la Communauté de Communes du Genevois est lancée, vous serez sollicités ; Non respect de la Loi de Solidarité et Renouvellement Urbain	16
<b>SCOLAIRE/CULTURE/SPORT</b> Rentrée scolaire sereine ; Cantine ; Périscolaire ; Spectacles, danses, animations, théâtre... tout au long de l'été ; MJC de Viry ; La préparation, clé du succès ; Viry en fête ; APE de Viry ; APE de Malagny ; Les amis d'Espritrait ; Jumelage ; Bibliothèque municipale ; Marche nordique	20
<b>Services municipaux</b> Bibliothèque municipale	26
<b>CITOYENNETÉ ET VIE PRATIQUE</b> Connaissez-vous le nom de l'Espace Culturel ; Pensez-vous à consulter le site internet de la commune ; Nouveau médecin sur la commune ; Elections ; Recensement militaire ; Ils se sont dit oui ; Proxigem : le bus à la demande ; Déchetterie de Vulbens ; Viabilité hivernale	27
<b>LIBRE-PAROLE</b>	29
<b>NUMÉROS UTILES</b>	30
<b>C'EST ARRIVÉ À VIRY</b>	31
<b>AGENDA</b>	



## Réalisations et perspectives...

Le développement de notre commune se poursuit conformément à nos engagements.

Mon souci a toujours été, avec les différentes équipes municipales sous ma responsabilité, de gérer le budget communal avec rigueur et souplesse dans son fonctionnement et de concilier autofinancement et endettement dans nos investissements avec des ratios raisonnables.

A ce titre, une information importante dans ce contexte de crise économique et financière : notre commune ne possède pas dans son budget « d'emprunts toxiques ».

Ainsi, les engagements que nous avons pris devant vous ont toujours été en adéquation avec nos possibilités financières. Aujourd'hui la démonstration est faite par les travaux réalisés ou en cours de réalisation complètement financés. Ils permettent le développement de notre commune avec un véritable centre, un éco-quartier avec ses logements dans la mixité sociale, ses équipements publics, ses commerces, sa future place et son futur groupe scolaire...

Ces investissements importants ne peuvent à moyen terme que consolider nos finances communales avec l'augmentation de recettes fiscales compte-tenu de l'accueil de nouveaux habitants.

Un juste retour sur des investissements judicieux qui témoignent d'une bonne gestion et ouvrent pour notre commune des perspectives intéressantes.

Mais déjà une bonne nouvelle : la réalisation d'un échangeur complet sur la A 40, à la hauteur de la gare, et la déviation Nord de Viry vient d'être validée par le Conseil Général. Ce projet est inscrit dans les objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale de la Communauté de Communes du Genevois afin de renforcer le rôle structurant de cet axe en amont de Saint Julien, en rabattant les axes principaux RD 1206 et RD 992.

Ce qui engendrera à terme, également la déviation de la Route de Frangy (RD 992) sur la partie Ouest de la commune, projet qui se fera en concertation, notamment avec la profession agricole.

Ainsi, notre commune sera dotée d'un véritable contournement qui ne peut qu'apporter fluidité dans le trafic, une meilleure sécurité routière et moins de nuisances pour les habitants (voir article par ailleurs).

Des engagements tenus, des perspectives intéressantes, qui permettent un développement cohérent et harmonieux de notre village.

Ce bulletin est le reflet de l'activité municipale, dynamique et suivie ; si toutefois vous vous posez des questions sur des sujets qui ne seraient pas abordés ou qui vous semblent incomplets dans les informations données, n'hésitez pas à nous contacter. Le Maire et les adjoints, selon le secteur dont ils ont la responsabilité, sont à votre disposition pour apporter toute réponse à vos interrogations.

J'en profite pour vous présenter mes meilleurs vœux de santé, et de réussite personnelle et professionnelle pour l'année 2012. En ces périodes difficiles, troublées économiquement, financièrement, incertaines, sachons rester tolérants et solidaires pour un mieux-vivre ensemble !



## Projet Cogedim à l'Eluïset L'association VivraViry déboutée

Après 4 ans de procédure en utilisant tous les leviers de la justice de notre pays, l'association Vivraviry vient d'être déboutée par le Conseil Constitutionnel.

En conséquence, le projet qui a fait l'objet de modifications négociées, entre l'association et le promoteur, va pouvoir se réaliser. Dans le cadre de négociations privées, ce ne sont plus 146 logements mais 150 qui vont être construits.

Et à cela vous ajoutez, suite à l'acquisition par le promoteur de la propriété de M. Egli, ancien président de l'association, qui de ce fait a retiré son recours, un deuxième projet portant sur environ 50 logements.

Ces logements seront prochainement construits dans la continuité et le respect des règles du Plan Local d'Urbanisme.

Sans commentaire !





## E.H.P.A.D. Les Ombelles

### Un EHPAD, kesako ?

Ce sigle quelque peu barbare désigne un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Néanmoins, l'EHPAD les Ombelles à Viry accueille également quelques personnes ayant simplement souhaité venir vivre en établissement pour se sentir plus en sécurité et échapper à la solitude.



L'E.H.P.A.D. après l'extension



Nouvelle terrasse de l'E.H.P.A.D.

### Qui s'occupe du bon fonctionnement de la maison ?

En premier lieu et aux commandes, **Juliette Busch**, la directrice. A ses côtés, deux élues : Martine Déronzier et Maryline Burin qui font partie toutes les deux du conseil d'administration du CCAS, entité juridique communale, gestionnaire de l'établissement. **Martine Deronzier**, vice-présidente du CCAS, déléguée par le Maire, lui-même président du CCAS, intervient dès qu'une difficulté surgit dans le quotidien et elles sont nombreuses.



Les membres du Conseil Communal d'Action Sociale

Début octobre, c'était un incendie à la cuisine qui rendait cette dernière inutilisable. Il faut alors faire face, rapidement et en respectant toutes les règles de sécurité et d'hygiène. Grâce à ses connaissances locales et à son sens pratique, elle a pu mobiliser restaurateurs, autres maisons de retraite, cuisines centrales... Elle est aussi là pour échanger avec Juliette sur les difficultés du quotidien et

apporter un autre regard sur les situations. Deux à trois fois par semaine, elle se rend donc aux Ombelles pour les signatures et suivre la vie de la maison au jour le jour.



Maryline Burrin, Juliette Busch et Martine Déronzier

**Maryline Burrin** supplée Martine quand elle est indisponible et l'épaule dans les situations délicates : « être deux, c'est mieux ! ». En outre, elle a suivi tout particulièrement les travaux de l'extension avec **Xavier Andréani** : chantier qui avait bien besoin de cette équipe de choc !

Autre personne présente dans la maison : le **docteur Jamal Aghaie**, médecin coordonnateur. Comme son appellation l'indique, il n'a pas vocation à prescrire mais à organiser les soins, à veiller à leur qualité, il fait le lien avec les médecins libéraux qui interviennent auprès des résidents. Ses fonctions au Centre Hospitalier de Saint-Julien facilitent les échanges avec l'établissement, il participe également à la formation du personnel de soin.



L'amicale des Ombelles, présidée par Madame **Dominique Michoud**, organise des manifestations permettant de recueillir des fonds qui participent au bien-être des résidents et aux cadeaux et fêtes organisés tout au long de l'année. Ce sont essentiellement les parents et familles des pensionnaires qui animent cette association, en lien avec l'animatrice temps plein et les quelques fidèles bénévoles.

Ce sont également des bénévoles qui permettent, pour certains, la tenue de la messe une fois par mois et pour d'autres un après-midi « jeux » par semaine.

Et bien évidemment, ceux qui font « tourner » la maison : **l'ensemble du personnel** qui englobe toutes les compétences nécessaires à son bon fonctionnement, toute une équipe dévouée au service des résidents qui entrent dans l'établissement de plus en plus âgés et donc nécessitent une prise en charge souvent lourde.

A cette équipe s'ajoutent également les **intervenants extérieurs** : **kiné, médecins libéraux, pédicure, coiffeur...**

## L'équipe des Ombelles

Ce sont au total 47 personnes qui sont au service nuit et jour des résidents de la maison.

C'est le travail et l'investissement de tous qui permet d'assurer un accompagnement de qualité malgré les difficultés.

• une équipe soignante constituée

- **d'infirmières** : Sandrine FAORO, Sandrine GIBault, Stéphanie MAGNIEN et Delphine ROZET.

- **d'aides-soignant(e)s, d'aide-médico-psychologiques, d'auxiliaires de vie sociales, d'agents sociaux**, accompagnant

les résidents dans les actes de la vie quotidienne : Charlène BARTHOD, Jeanne-Antide BARTHOD, Josette BOUVIER, Nathalie BOURDELLES-SOANY, Karine CAPELLI, Massimo CAPOGROSSO, Vanessa CLARI, Magalie DEROND, Fanny DETRAZ, Chantal DUGUE, Nadya ECHCHARRAT, Brigitte GATINEAU, Abder KHALESSE, Myriam LAMY, Cédric LEBRUN, Sandrine LEGER, Laetitia LOMBARD, Marie-Yolande MARTINEZ, Laetitia MUFFAT-MERIDOL, Evelyne N'DEMBA, Solange PALOMINOS, Martine PAUTONNIER, Sandra POLLIAND, Suzanna RAMADANI, Laïdi RAHAI, Zoé RAOULT, Dorine TAVENAU, Mélanie VANDEVOORDE, Hortense VIGAN, Marielle YEHOUESSI

- **d'un médecin** : Jamal AGHAIE

- **une cadre infirmière** : Carole BRETON

- **une apprentie** : Mélanie MADEC

- **une équipe chargée de l'entretien du cadre de vie** (ménage, organisation, réparations...) : Madeline BERTHIER, Louazna EL AJJOURI, Christine SORO, Philippe COURTEAU, Fabrice WIRBEL

• **une secrétaire comptable** : Noëlle SECRET

• **une animatrice** : Josiane METRAL

• **une psychologue** : Stéphanie FAVRE-ROCHEX

• **une musicothérapeute** : Cyndie BUCHET

• **une directrice** : Juliette BUSCH

Tous ces postes ne sont pas nécessairement à temps plein.

D'autres tâches sont également déléguées à des prestataires extérieurs :

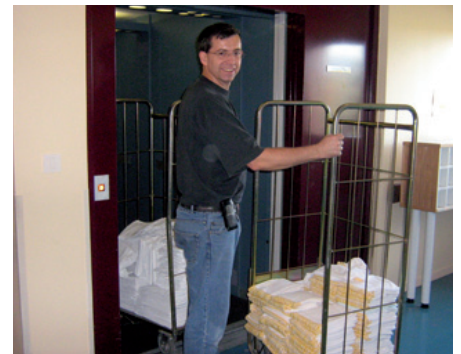
- les repas sont sous-traités à la société Sud-Est-Restaurations. Les repas sont faits sur place par une équipe présente sur le site qui assure également le service :

Pascal, Sébastien, Misha, Driton, Myriam et Martine



Driton et Sébastien membres de l'équipe cuisine

- la blanchisserie est sous-traitée à l'hôpital de St-Julien-en-Genève.



Philippe Courteau distribuant le linge provenant de la blanchisserie



Tintin : un autre membre de l'équipe des Ombelles

## Le prix de la journée

**60 %** à la charge des résidents (correspondant à l'hébergement)

**30 %** soins à l'Agence Régionale de Santé (Sécurité sociale)

**10 %** pour la prise en charge de la dépendance par le Conseil Général



## Focus sur le métier de directrice



A la tête de l'équipe, Juliette Busch, arrivée il y a huit ans, alors qu'elle n'en avait que 24 ! Sa jeunesse n'a pas été un handicap à la gestion difficile de cette structure ; elle s'est attelée à organiser la maison avec patience et compétence.

Après des années d'études à Lyon (maîtrise et DESS orienté vers les personnes âgées), Juliette a pris ce poste un peu au hasard des circonstances. Dénommée affectueusement « la gamine », (ce qu'elle a appris par la suite), elle a voulu dès le départ être à l'écoute de l'équipe, des résidents et de leurs familles. Son souci permanent : faire partager une amélioration de la qualité d'accompagnement de la personne âgée, un travail à la fois attachant et fatigant, qui nécessite attention à l'autre, bon sens, formation. Comment faire pour apprendre à garder au quotidien le souci continu du détail comme par exemple, noter une tâche sur un vêtement et s'en occuper... Ne jamais oublier « qu'on a à faire à l'humain ».

Les formations proposées en ce sens sont bien acceptées et indispensables pour maintenir une motivation face aux difficultés de chaque jour. Une absence, un départ sont rapidement sources de déséquilibre dans l'équipe, un

basculement peut être rapide : « rien n'est jamais acquis » d'où une inquiétude quasi permanente. Le métier de directrice est un métier varié, passionnant « on ne s'ennuie jamais ! »... mais aussi frustrant : dans son souhait de toujours améliorer le service fourni, Juliette se heurte à un contexte parfois hostile : difficultés financières, problèmes de recrutement, démotivation... Ses occupations sont riches et diversifiées : budget, gestion du personnel (une grande partie de son temps), écoute des familles et des résidents, suivi des stocks. Elle doit également faire face aux multiples problèmes qui ne manquent pas de surgir dans le quotidien tel dernièrement, l'incendie à la cuisine avec toutes ses conséquences. Sans compter les relations avec le Conseil d'Administration, les Autorités de Tutelle, la veille juridique, la mise aux normes de l'établissement...

C'est un peu avec regret que Juliette voit sa fonction évoluer. De structure familiale, l'E.H.P.A.D. en s'agrandissant modifie progressivement son rapport aux résidents et à leurs familles... Elle lui donne aussi de nouveaux soucis : le recrutement de personnel soignant dans le contexte frontalier qu'on connaît, n'est pas chose aisée... Sans le personnel nécessaire, difficile d'ouvrir toutes les nouvelles places créées mais ne pas les remplir creuse le déficit de son budget... Toujours dans le souci de conserver un équilibre précaire, l'accueil des nouveaux résidents s'effectuera donc au fur et à mesure des nouveaux recrutements.

Mais Juliette sait qu'elle peut compter sur une équipe dévouée pour maintenir la réputation de l'E.H.P.A.D. qui est excellente dans le secteur, sa qualité étant avant tout liée à la qualité de son personnel.

## L'établissement



Construit en 1993 et prévu pour accueillir une quarantaine de personnes, il en accueillera 62 une fois l'extension ouverte. L'établissement a dû s'agrandir pour parvenir à un meilleur équilibre financier et répondre à l'énorme demande du secteur (cinquante dossiers sont en attente). Il héberge une structure d'accueil pour les personnes atteintes de maladie d'Alzheimer dénommée « le Cantou », vingt-deux places à terme. Une place est également affectée à l'hébergement temporaire.



La commune a confié la gestion de l'EHPAD au Centre Communal d'Action Sociale dont le Maire Jean-Pierre Buet est le président.





## Les résidants

Ils sont presque tous originaires du canton de St-Julien. Avant l'ouverture de l'extension, ils étaient 40 personnes à résider aux Ombelles. Le plus jeune a 70 ans et la plus âgée, 97 ans, avec une moyenne d'âge se situant autour de 87 ans. Sans surprise, les femmes représentent 78 % de l'ensemble. La tranche d'âge la plus représentée se situe entre 85 et 94 ans.

L'établissement accueille donc une majorité de femmes, un seul couple et quelques hommes qui ont pris l'habitude de rester souvent entre eux !

La santé des résidants varie beaucoup d'une personne à l'autre. L'état des facultés mentales est déterminant pour l'intégration à la vie de la maison. Lorsqu'il se dégrade, cela pèse sur l'envie de se retrouver, de participer, de jouer.



Les résidents et leurs familles

## La vie aux Ombelles

Quitter sa maison et rentrer dans un établissement, aussi agréable soit-il, reste une étape difficile de la vie. Aux Ombelles, on fait en sorte que la personne arrivant prenne rapidement ses marques et trouve sa place dans la maison. Une attention particulière lui est alors apportée avec un temps de présence accru.

Peu de résidants sortent dans Viry ou à l'extérieur, hormis les excursions

organisées par l'animatrice et l'association ainsi que quelques promenades en famille. Cet été, un certain nombre de résidants ont participé à la fête de « Pouce, c'est l'été ! ».



Et un résident-jardinier intervient pour embellir les abords de la maison. Mais c'est plutôt « l'extérieur » qui rentre aux Ombelles. Les visites les plus attendues sont bien évidemment celles des familles et amis, mais tout le monde n'a pas la chance d'en bénéficier. Alors, à travers la musique, le chant, la gymnastique douce, les jeux, le théâtre et avec l'intervention de talents artistiques divers, la vie de la maison s'égayé régulièrement.



Roland et Hermann les deux accordéonistes de la maison de retraite



Les visites des enfants du multi-accueil sont toujours une joie partagée et un moment important tant pour les petits que pour les personnes âgées.



Les interventions de Viry-Lire à travers une lecture à haute voix une fois par semaine sont également très appréciées, notamment par les personnes dont la vue baisse et se voient privées du plaisir de la lecture. A noter que certains livres imprimés avec des gros caractères sont mis à la disposition de ceux qui le souhaitent. Les repas restent des moments où l'on se retrouve avec plaisir autour de la table car, en dehors des cas de maladie, il n'y a pas de service dans les chambres. Grâce au savoir-faire du cuisinier qui a à cœur de faire plaisir aux pensionnaires, le repas est un bon moment de la journée.

Et puis, il y a les événements ! Il s'en produit comme celui du concours de chant à Passy...

## 2 000 euros...

... c'est approximativement la somme mensuelle qui reste à la charge des familles aux Ombelles à Viry.

## Haute-Sa-Voix 74

Mercredi 5 octobre, pour la première fois, les maisons de retraite du département se sont retrouvées à Passy pour chanter seules ou en groupe.

Cette journée a été orchestrée par les animateurs de maisons de retraite avec l'aide du Conseil Général. Ambiance festive et chaleureuse lors de cette rencontre où les 7 résidents des Ombelles ont chanté « les petits pains au chocolat » de Joe Dassin. Compte tenu du succès de la manifestation, la 2<sup>ème</sup> édition, est déjà en préparation !



## Paroles de soignants

Témoignage de Charlène,  
aide-médico-psychologique



Charlène et Madame Emilie ROCH

« Je travaille au sein de l'EHPAD de Viry depuis quatre ans, en tant qu'Aide Médico Psychologique (AMP). J'accompagne des personnes âgées dépendantes atteintes de diverses pathologies (maladie d'Alzheimer

particulièrement) dans tous les actes de la vie quotidienne (toilette, repas...).

Mon premier rôle est de soigner et prendre soin : repérer la douleur et agir rapidement, apporter tout le confort possible, sécuriser, rassurer, apaiser les angoisses et troubles du comportement, répondre aux attentes et aux besoins de manière individualisée tout en maintenant l'autonomie de la personne et en préservant son estime de soi.

Ce que j'aime surtout dans mon quotidien, c'est de pouvoir instaurer une relation de confiance avec la personne, c'est un échange basé sur l'écoute, la communication verbale mais aussi non-verbale, c'est apporter « une petite touche de bonheur » dans le quotidien de la personne !

Cependant, de par les contraintes budgétaires, et donc de personnel, je suis parfois frustrée de ne pouvoir mettre en place davantage d'activités pour la personne, particulièrement des temps d'animation en relation duelle. De plus, c'est un travail qui demande une certaine « résistance » psychologique, mais aussi physique.

Ce métier est certes parfois difficile, mais il est selon moi une vocation qui nécessite de nombreuses qualités humaines telles que la douceur, l'empathie, l'humour... C'est un travail d'équipe, en collaboration avec les familles. C'est donner de soi, donner une âme, du sens, rendre actrice la personne en la valorisant. Je prends du plaisir à vivre « quelque chose » avec elle ! C'est accompagner le résident au quotidien toujours en se rappelant que je pourrais être à sa place, en se demandant « et si c'était moi ? ».

## Rendons à César...

Difficile de parler des Ombelles sans évoquer Fernande Bouillard qui a connu la maison de sa naissance en 1993 à 2008.



Suite à la demande du Conseil Général déjà alerté par la forte demande du secteur en matière d'hébergement de personnes âgées dépendantes, l'équipe de Maurice Monsigny, Maire, accepta la création de l'établissement à Viry. Après de nombreuses discussions sur sa localisation, on décida de l'implanter à son emplacement actuel, au centre du chef-lieu. Le dossier fut principalement suivi par Jean-Pierre Buet, Geneviève Depres et Fernande Bouillard, et les Ombelles ouvrirent leurs portes en 1993.

A l'époque, il était plus facile de recruter le personnel nécessaire au fonctionnement et l'ouverture de la maison se fit dans l'enthousiasme. Mais les difficultés se firent rapidement sentir en raison d'absence d'encadrement. Fernande Bouillard prit donc l'habitude de mettre la « main à la pâte » et d'assurer une partie de la gestion nécessaire à la bonne marche de la maison, vivant une partie du temps sur le « qui-vive », réglant les multiples problèmes qui surgissaient. Avec l'arrivée de Juliette Busch... « C'est devenu un plaisir ! ». Fernande Bouillard continue ses visites aux Ombelles où elle connaît presque tous les résidents toujours heureux de la revoir et garde un œil sur la maison à travers le Centre Communal d'Action Sociale.





## Avis défavorable à l'installation d'une centrale d'enrobés

La Société Colas, exploitante de centrales d'enrobés a déposé une demande d'installation classée sur la zone des Tattes auprès des services de l'Etat. Une enquête publique a permis aux habitants de venir s'exprimer auprès d'un commissaire enquêteur.

De son côté le conseil municipal a rendu un avis défavorable dans sa délibération du 7 juin 2011. Plusieurs motifs ont justifié ce rejet : la réalisation de l'éco-quartier de la commune et sa démarche de développement durable, la population nombreuse vivant dans un rayon de 800 mètres de l'installation, la proximité d'une Zone d'Intérêt Faunistique et Floristique (ZNIEFF), de zones humides d'un grand intérêt écologique, la proximité de l'hôtel Formule 1, l'inadéquation de cette installation industrielle dans une zone artisanale, les accès inadéquats, la pollution et l'insécurité liées à la circulation des camions, le risque d'odeurs désagréables et nocives, la présence d'une colonne d'eau vitale pour la commune. Ce refus a été transmis à Monsieur le Préfet de Haute-Savoie qui rendra sa décision au vu de l'ensemble des éléments du dossier.



La délibération est consultable sur le site internet de la commune : [www.viry74.fr](http://www.viry74.fr).

La société Colas Rhône Alpes Auvergne a déposé un recours gracieux contre le permis de construire refusé.

## Gaz de schiste

### Il y aurait des projets d'exploration en Haute-Savoie

Un collectif « Non au gaz de schiste en Haute-Savoie » basé à Arenthon est venu faire une information en mairie de Viry, dans le cadre du comité du SIAV, regroupant les délégués des communes, le 9 novembre dernier.

Ce collectif souhaite relancer la mobilisation contre des autorisations d'extraction des gaz et huiles de schiste qui ne semblent pas être toutes abrogées. Rappelons qu'en juin 2011, grâce à la mobilisation des citoyens et des collectivités locales, le gouvernement a abrogé les 3 permis d'exploration des gaz de schiste autorisés en France. L'attention des élus a été attirée sur le fait que des projets pourraient être en dormance sur le territoire du Genevois. La commune de Viry a interrogé officiellement la Préfecture afin d'obtenir une information objective permettant une action efficace, si besoin est, afin d'appréhender ces allégations de manière pragmatique, sans pour autant provoquer une « panique » stérile. A suivre

## Une nouvelle station d'épuration pour l'ouest du canton



Après des années d'études et travaux, la Communauté de Communes du Genevois a décidé de remplacer celle de Valleiry qui ne correspondait plus au besoin de la commune. C'est donc une deuxième station intercommunale qui entre en service (l'autre est située à Neydens). Elle traite les eaux usées de Chevrier, Dingy, Vulbens et Valleiry. Située non loin du Rhône dont le débit permet ses rejets, elle se dissimule dans les vergers de Chevrier et ne laisse sortir aucune odeur grâce au traitement effectué à l'intérieur du bâtiment. Prévu pour 9 500 habitants, elle traite aujourd'hui les rejets de 5 000 habitants. Un investissement de plus de 6 millions d'euros au profit de l'environnement et qui bénéficie des derniers progrès technologiques.

## Récupérer les eaux de pluie, une pratique qui se généralise

Que dit la loi sur le sujet et sur l'utilisation de cette ressource pour alimenter une habitation ?

Toute personne amenée à utiliser une autre ressource en eau que le réseau public (puits, source, citerne de récupération des eaux de pluie) doit respecter la loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006. Cette dernière a introduit l'obligation de déclarer à la mairie les actuels et futurs ouvrages domestiques. Les services de distribution de l'eau potable se voient le droit de contrôler l'ouvrage ainsi que les réseaux intérieurs de distribution.

**L'important à retenir : tout raccordement entre une canalisation alimentée par le réseau public d'eau potable et par la seconde ressource est strictement interdit.**

Renseignements : [www.forages-domestiques.gouv.fr/](http://www.forages-domestiques.gouv.fr/)

## Nouveaux containers à Malagny

Le choix de la commune a été d'améliorer la collecte des ordures ménagères et du tri sélectif dans le secteur de l'école de Malagny. Le projet est maintenant terminé.

### Coût

Trois conteneurs semi-enterrés pour le tri-sélectif: 17 300 euros TTC achetés à la société Collectal.

Terrassement effectué par l'entreprise Perrier TP : 15 000 euros TTC

Subvention du SIDEFAGE: 4 000 euros par conteneur.

2 conteneurs sont fournis par la Communauté de Communes du Genevois (pour les ordures ménagères).



## L'avez-vous remarqué ?

Le balisage de nos sentiers de randonnée fait peau neuve. En place depuis plusieurs années, la nécessité s'est fait sentir au niveau départemental de rajeunir les panneaux indicateurs pour les rendre notamment plus lisibles. Subventionnée par le Conseil Général, cette opération est menée à bien sur le terrain par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV). Progressivement, tous les sentiers existants seront équipés. Parallèlement, de nouvelles liaisons sont en projet : le chemin de la Molassière sur Vulbens et la liaison entre Valleiry-centre et le hameau de Jurens.

Pour préparer vos randonnées, n'hésitez pas à consulter le site [www.hautesavoie-rando.fr/](http://www.hautesavoie-rando.fr/) qui répertorie tous les sentiers du Département et permet de faire son choix en fonction de nombreux critères. Pour commencer, n'hésitez pas à découvrir la boucle cheminant sur Viry et Vers dénommée « Via Romana ».



## Viry « artisan du Grenelle pour la Haute-Savoie »

C'est la proposition de Monsieur le Préfet à Madame le Ministre de l'Environnement, et ce en raison de la mise en place de l'éco-quartier de la commune « impliquée dans la mise en oeuvre concrète du Grenelle par le biais d'actions identifiées et visibles ». L'expérience de Viry participera ainsi à alimenter un réseau territorialisé d'acteurs susceptibles par leurs témoignages, de faciliter l'engagement d'autres acteurs au niveau local et de servir en quelque sorte de « catalyseurs ». Une belle reconnaissance pour la commune !







## Métiers et entreprises de la commune

### La miroiterie-vitrierie Labeaume

Installé depuis juin 1976 à Essertet, Yves Labeaume a démarré son entreprise avec Michel Plassiard du Pas de l'Echelle qui lui a mis le pied à l'étrier dans le métier. Maintenant à la retraite, M Labeaume reste gérant de la SARL familiale qui compte trois salariés dont son fils et sa fille. Cette dernière, après une licence de gestion et un licenciement, a décidé de reprendre l'entreprise qui, sans ce concours de circonstances, aurait mis la clé sous la porte. L'entreprise comporte l'atelier d'Essertet et un magasin à St-Julien.

Son activité couvre le secteur Genève-Annemasse-St-Julien. Plus de 50 % du travail s'effectue à Genève par l'intermédiaire d'architectes de renom. Dans la miroiterie, les commandes concernent essentiellement des chantiers professionnels à Genève, nécessitant une compétence « décoration ». Le secteur de la vitrierie se partage avec un autre collègue du secteur, M Goddard : les communes françaises constituent alors la clientèle de base.



Le carnet de commandes ne désemplit pas mais a connu les hauts et les bas liés aux crises successives des vingt dernières années. Compte tenu de la demande, l'entreprise pourrait continuer à se développer mais les locaux actuels sont trop exigus (150 m<sup>2</sup> contre 400 nécessaires). Ce développement supposerait de plus un saut dans l'investissement (locaux, stockage, véhicules) que l'entreprise ne peut actuellement se permettre. Gageons que Murielle, la nouvelle directrice saura écrire la suite de l'histoire de cette belle entreprise familiale.

### Vitrierie Michel Godard

Michel Godard a repris l'entreprise de vitrierie de Georges Gromier depuis deux ans et retrouvé, à cette occasion, son premier métier : « un métier noble, on travaille un super matériau, un matériau propre ». Il partage avec l'entreprise Labeaume le remplacement de vitres cassées dans les communes et chez les particuliers mais a d'autres cordes à son arc : il pose des pare-douches, des crédences pour cuisine, des dalles de plancher en verre, de portes-moustiquaire. Autre service précieux à connaître : l'ouverture de porte pour ceux qui ont perdu leurs clés.

La difficulté du métier réside notamment dans le poids et la fragilité du verre qui peut atteindre 200 kg pour une vitrine et « éclater » en coupant ceux qui la portent. Comme le notait son collègue M Labeaume, il ne faut donc pas avoir peur du verre. Avec ce dernier et avec d'autres artisans locaux, ils s'épaulent pour les manutentions délicates : l'entente entre eux est excellente et l'échange de services, naturel. Le contact avec la clientèle est également agréable : Michel Godard fait tout pour répondre rapidement aux demandes. Seul le remplacement de double vitrage qu'il doit commander nécessite un peu plus de temps (une dizaine de jours environ).



M Godard a déjà formé pendant 11 mois un employé qui est parti sur Suisse, et a pu ainsi multiplier son salaire par cinq : il comprend ce choix et note la grande difficulté pour un artisan de garder un salarié formé. Il reste donc seul pour le moment. Depuis peu, il est installé dans un nouveau local, dans la ZAC des Grands Champs Sud, route des entrepreneurs.

**Sa devise : « vitre cassée, vite remplacée ! »**

## Nouvelles activités sur la commune

### Chiroquantum Cabinet chiropratique et quantique des Alpes

La chiropraxie telle qu'exercée au cabinet de Chiroquantum, douce et globale, s'adresse à tous, quels que soient les âges ou la condition. Les soins chiropratiques peuvent être curatifs, préventifs et maintenir un bon état de santé ou encore aider à la performance sportive.

Plus d'informations sur :  
[www.chiroquantum.com](http://www.chiroquantum.com)  
Sophie Poussière-Cras  
Lionel Cras  
12 Allée des Contamines  
Le Fort  
74580 Viry  
Tél : 06.85.56.94.86

### Jardinier paysagiste

Gary Barthassat propose ses services pour l'entretien de vos espaces verts, l'aménagement de votre jardin et l'élagage de vos arbres.

Gary Barthassat  
302 Chemin du Puits  
Songy  
74580 Viry  
Tél : 06.27.91.29.40



## Rebecca Bron : un prêt d'honneur par Genevois Haut-Savoyard Initiative

C'est ce dont a pu bénéficier Rebecca Bron, jeune fleuriste de 23 ans nouvellement installée à Viry, rue du marronniers. Rebecca a particulièrement apprécié cette aide précieuse qui lui a mis le pied à l'étrier et qui l'a soutenue lors de la reprise de son magasin. Le prêt d'honneur est effectué sans intérêt, ni garantie, il est accordé à titre personnel, remboursable sur 3 ans, d'un montant compris entre 2000 et 5000 euros. L'aide n'est pas que financière puisque le dispositif permet également de bénéficier d'un appui et de conseils sur les premières années de l'entreprise. Cette dernière a fait de bons débuts grâce à ses choix : après avoir testé plusieurs fournisseurs, elle en a retenu un qui fournit des fleurs « qui tiennent ». Qualité et originalité sont ses maître-mots. (tout renseignement : [www.pretdhonneur.com](http://www.pretdhonneur.com))

Témoignage de Rebecca

*« L'organisme qui m'a suivie pour le prêt d'honneur est le GHSI basé sur Annemasse, qui m'a vraiment guidée tout au long de mon projet que ce soit pour mes démarches, les business plan, dans mon étude de marché... les projets d'entreprises sont vraiment bien étudiés et on est sûr d'être écouté, conseillé et guidé le mieux possible, car il est certain que la création d'une entreprise, même une reprise, n'est en aucun cas facile tous les jours. C'est avec le soutien de ces organismes que des personnes ne lâchent pas prise et vont jusqu'au bout de leur projet. »*

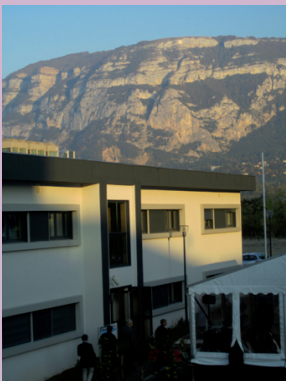
*Une fois le projet lancé, chaque créateur d'entreprise ayant bénéficié du prêt d'honneur a la possibilité d'adhérer à un club de créateurs d'entreprise. Celui-ci permet aux différents créateurs de se réunir afin d'échanger sur leur vécu, leurs impressions ainsi que leurs interrogations face à la gestion des entreprises créées. C'est vraiment une très bonne chose, c'est très enrichissant. »*





## Pépinière d'entreprises à vocation bio-technologique sur la technopole d'Archamps

Beaucoup de personnalités ce samedi 15 octobre pour l'inauguration de cette pépinière dont l'ouverture consacre des années d'efforts : Région, Conseil Général, Communauté de Communes du Genevois, Syndicat Mixte d'Aménagement du Genevois et Université Joseph Fourier de Grenoble étaient représentées par leurs présidents respectifs, Jean-Jack Queyranne, Christian Monteil, Bernard Gaud, Claude Birraux et Farid Ouabdesselam.



A la manière d'une véritable pépinière permettant d'élever des plantes et arbres jusqu'à un stade où ils peuvent être transplantés, la pépinière d'entreprises offre des locaux et un appui aux créateurs d'entreprises dans les premières années de leur vie. 800 mètres carrés de laboratoires et bureaux dont 70 % sont déjà occupés, leur sont ainsi proposés et leur permettent d'utiliser les équipements de la plateforme connexe à la pépinière et en fonctionnement depuis quelques années (imagerie médicale, chambre froide). « Véritable éco-système de l'innovation », la pépinière rassemblera toute une communauté scientifique transfrontalière qui bénéficiera d'un réseau informatique totalement sécurisé, d'un système de visio-conférence ultra-moderne. A travers la recherche pratiquée dans le domaine des sciences du vivant, les différents partenaires visent la création d'un véritable pôle d'équilibre transfrontalier et des emplois qui l'accompagneront.

## Cinq des dix cantons... fiscalement les plus riches de Rhône-Alpes sont Haut-Savoyards

Celui de Saint-Julien se classe premier, c'est ce qui ressort d'une récente étude de l'INSEE sur les revenus fiscaux des habitants de 2002 à 2008.

Mais cette richesse est inégalement répartie : le même Canton se classe en 3<sup>ème</sup> position en ce qui concerne le classement des plus fortes inégalités entre le dixième des habitants les plus riches et le dixième des habitants les plus pauvres.



### Un territoire riche mais qui paie peu d'impôts locaux

Le tableau ci-dessous indique la moyenne des taux qui s'appliquaient en 2009 dans le Canton comparée à la moyenne départementale :

	Taxe d'habitation	Taxe sur le foncier bâti	Taxe sur le foncier non bâti	Taxe professionnelle
Canton de Saint-Julien	7,13	7,92	35,81	10,64
Département Haute-Savoie	10,32	11,34	53,25	10,69



## Le SIVU Accueil de l'Enfance Chênex, Chevrier, Feigères, Jonzier-Epagny, Présilly, Savigny, Valleiry, Vers et Viry

Le SIVU gère deux multi accueils qui sont ouverts de 7h30 à 18h30. Ils accueillent les enfants âgés de 3 mois à 3 ans voire 4 ans sous certaines conditions.

Du personnel qualifié de la petite enfance compose les équipes auprès des enfants : éducatrices, infirmières, auxiliaires de puériculture, C.A.P. petite enfance et adjoint d'animations.

Secrétaire, cuisinières et agents d'entretien complètent les équipes pour une bonne marche des structures.

**Viry : multi accueil « Au pays des p'tits pious »** de 25 places : secteur de Feigères, Présilly et Viry

Responsable Mme Marie-Pierre Daviet Tel : 04 50 04 76 84

**Valleiry : multi accueil** de 46 places pour le secteur ouest.

Responsable Mme Carine Mandray Tel : 04 50 92 34 18

## Une année bien remplie « Au pays des p'tits pious »...

Après une période d'adaptation, l'enfant peut participer sereinement aux différents temps forts et activités proposées par l'équipe (l'accueil en chanson du matin et la collation, puis les activités d'éveil, les repas,...) à l'intérieur ou à l'extérieur du multi-accueil.

Cette année, les enfants ont reçu régulièrement Elise, la bibliothécaire de Viry, pour écouter des histoires et découvrir des albums. Ils se sont rendus, à la bibliothèque, par petits groupes, pour choisir des livres ou participer à des animations ou des spectacles.

Les échanges avec la maison de retraite, tout au long de l'année, ont été très chaleureux et très appréciés, de part et d'autre. Les enfants ont participé à des rencontres hebdomadaires et à des animations plus ponctuelles (fête de la musique, anniversaires...). Ils ont, à leur tour, invité les personnes âgées pour le carnaval et le buffet de fin d'année.

Quand le temps l'a permis, quelques enfants sont partis en promenade dans le village. Au mois de juin, les « plus grands » sont allés pique-niquer, à l'extérieur de la structure.

Une musicienne intervient, depuis septembre, pour « enchanter » notre petit pays et nos p'tits pious.





## 2011 le multi accueil a atteint sa pleine capacité sur Valleiry

Une équipe de professionnels accompagne la journée des enfants dans 3 sections d'âges dans le respect du rythme de chacun et dans leur temps de jeux. Des temps d'éveil sont proposés aux enfants suivant les besoins du développement.

Le multi accueil reste à l'écoute et à la disposition des familles pour découvrir le lieu avec son fonctionnement intérieur, ses principes et ses projets internes.

Voici quelques moments forts de l'année écoulée avec l'ouverture de l'enfant sur l'extérieur :

- des sorties régulières à la bibliothèque de Valleiry et des petites promenades de quartiers,
- des spectacles petite enfance avec la MJC du Vuache ,
- la fête de Noël avec l'invitation des familles au spectacle et au goûter,
- carnaval autour du jeu,
- la fête du printemps avec le jardinage.



\* \* \* \* \*

Le personnel privilégie la qualité de l'accueil de l'enfant et de sa famille, autour d'une valeur fondamentale : le respect. Il laisse « du temps » et « de l'espace » aux enfants, en respectant leurs rythmes pour se construire, grandir, devenir plus autonomes. Il favorise l'écoute, la confiance, la disponibilité.

**Les équipes des 2 multi accueils** s'investissent tout au long de l'année, pour faire vivre le projet pédagogique des structures. Elles observent, réfléchissent, interrogent leurs pratiques au quotidien, puis proposent des actions. Les réunions d'équipe sont mensuelles et, deux fois par an, les structures sont fermées au public, pour permettre un travail d'élaboration et d'écriture autour du projet pédagogique.

Cette année, l'équipe de Viry a été soutenue dans sa démarche, lors de séances de supervision, par une intervenante psychologue.

Enfin, les multi-accueils sont aussi un lieu de stage pour les futurs professionnels de la petite enfance.

## Des moments pour nos aînés

### Repas des aînés

Il a rassemblé plus de 130 participants le 30 octobre dernier. Réunis au Casino de Saint-Julien en Genevois, autour d'un délicieux repas, nos convives ont ensuite pu apprécier la piste de danse.



### Cérémonie du 11 novembre





# Aménagement



## Le diffuseur sur l'A40 et la déviation Nord de Viry sont sur les rails !

C'est la nouvelle que le Conseil Général de la Haute Savoie a communiquée à Messieurs Jean-Pierre Buet et Jean Menu lors d'une séance qui s'est tenue courant août dernier : l'ATMB, concessionnaire de l'autoroute A40 a donné son aval pour la réalisation du diffuseur tant attendu. Cette nouvelle permet de rassembler l'ensemble des partenaires financiers et de débloquer un dossier qui avait du mal à voir le jour.

La déviation de la RD 1206 servira d'accès à l'échangeur, elle sera étudiée sur toute sa longueur même si seul l'accès Nord Est côté La Rippe sera réalisé en premier (tracé court) afin de dévier la circulation des camions qui rejoignent la plateforme de granulats.

A l'ouest, plusieurs tracés doivent encore faire l'objet d'études et d'une concertation, notamment avec la profession agricole.

Ce rabattement sur l'A40, notamment en direction de Bardonnex devrait favoriser un délestage de 2000 véhicules jour entre Viry et St-Julien.

Restent à préciser les financements pour le diffuseur et pour ses accès. Le montant à charge des collectivités (Conseil Général, Communauté de Communes et Commune de Viry) représente environ 12 M euros HT auxquels il faut ajouter 1M euros d'études.

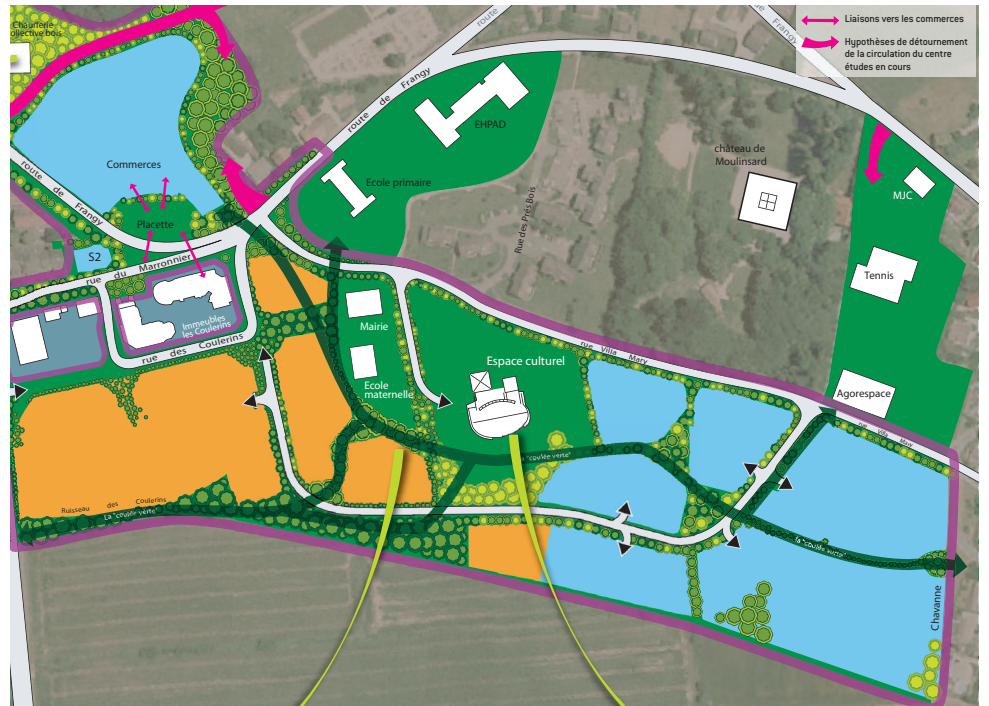




## Continuer à imaginer Viry

L'aménagement d'un quartier nécessite du temps, de la réflexion et de l'anticipation.

C'est ainsi qu'Ecovela, l'écoquartier de Viry, qui voit le jour sous nos yeux, est né dans la tête des élus, il y a plus de dix ans. Conçu comme un « tout » afin de lui donner une cohérence d'ensemble et de le doter des équipements nécessaires, Ecovela se réalise en deux tranches (sur le plan, première tranche en bleu, deuxième tranche en jaune). La première qui est en cours, la seconde verra le jour dans quelques années, fait déjà l'objet d'une réflexion quant à sa forme, son organisation, ses voiries, son « accroche » à la première tranche et au quartier plus historique de l'église.



Ce travail de conception s'effectue avec des urbanistes, la Société d'Équipement de la Haute Savoie (SEDHS) qui est en charge de l'aménagement de l'écoquartier, des élus et des personnes compétentes.

Un travail de conception qui vise la poursuite de l'évolution du chef-lieu où chacun doit avoir plaisir à vivre. Cette seconde phase trouvera sa traduction réglementaire dans le Plan Local d'Urbanisme courant 2012. Présentations et réunions permettront à chacun de prendre connaissance de ce travail et de s'exprimer.

## Beaucoup d'impatience pour utiliser l'Ellipse !

Cet équipement est effectivement attendu depuis plusieurs années et nombreux sont ceux qui ont déjà des projets pour l'utiliser. Patience, patience !

La réception du bâtiment sera effective début 2012. Ce cap passé, il restera un certain nombre d'étapes à franchir pour l'aménagement intérieur.



Un groupe d'élus s'est constitué autour de **Martine Déronzier, Maryline Burrin, Xavier Andréani** afin de réfléchir aux critères d'attribution des locations. La définition de ces derniers est déterminante pour éviter conflits et incompréhension sans oublier une réflexion sur les conditions d'utilisation, le tarif des locations, le personnel à mobiliser. La volonté de mettre ce nouvel équipement rapidement à disposition reste en tout cas partagée par tous !

## Ancien bâtiment Chevalier

L'ancien bâtiment Chevalier situé rue Villa Mary a été détruit en octobre dernier. Avant que l'activité de céréales ne soit transférée dans la ZAC des Tattes, ce bâtiment a servi, durant de nombreuses années, en tant que lieu de stockage et magasin de vente de produits agricoles.

Cette zone sera aménagée dans le cadre de la phase 2 de la ZAC du Centre. Dans cette attente, la commune a fait le choix de l'aménager en parking, à disposition de tous.



## Quartier Ecovela

Dans le cadre du quartier Ecovela, les plantations ont été effectuées



et les jeux installés. L'ouverture à la population se fera au printemps prochain.



## Cessions foncières

La commune de Viry remercie les familles et sociétés qui ont cédé gratuitement du terrain dans le cadre de régularisations foncières :

M. Verchère et M. Gorgi à l'Eluisset pour 411 m<sup>2</sup>.

M. et Mme Yves Dupraz à Essertet pour 86 m<sup>2</sup>.



## La révision du SCOT de la Communauté de Communes du Genevois est lancée, vous serez sollicités !

Le Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T.) est un document d'urbanisme qui détermine un projet de territoire permettant d'encadrer l'organisation territoriale à l'échelle de l'intercommunalité, en s'imposant aux documents d'urbanisme de chaque commune (POS, PLU). Le nouveau S.C.O.T. comprendra un diagnostic, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), un Document d'Orientation et d'Objectifs (D.O.O.). Une évaluation environnementale garantira la prise en compte des enjeux spécifiques dans ce domaine.

Une large concertation sera ouverte pour que chacun d'entre vous prenne connaissance de l'avancement de cet important dossier et puisse exprimer son avis. Le site internet [www.cc-genevois.fr/territoire/scot.htm](http://www.cc-genevois.fr/territoire/scot.htm) mettra à votre disposition les documents validés. Des réunions publiques aux étapes-clés seront organisées pour que vous puissiez faire part directement de vos avis et de vos souhaits, bien en amont de l'enquête publique.

### Où trouver l'information ?

- au siège de la Communauté de Communes du Genevois (C.C.G.), les documents validés sont mis à disposition du public.
- des informations régulières sont mises en ligne sur le site internet de la C.C.G. : [www.cc-genevois.fr/territoire/scot.htm](http://www.cc-genevois.fr/territoire/scot.htm)
- à lire : le dossier S.C.O.T. dans Porte Sud Magazine, le journal de la C.C.G (prochain numéro : en décembre dans vos boîtes aux lettres).

### Comment transmettre vos remarques ?

Des registres de concertation du public sont à votre disposition au siège de la C.C.G. et dans les mairies des 17 communes membres.

### Comment participer à l'élaboration du SCOT ?

Vous serez informés, sur le site internet de la C.C.G. et par voie de presse, des réunions publiques organisées à chaque étape de la révision du S.C.O.T..

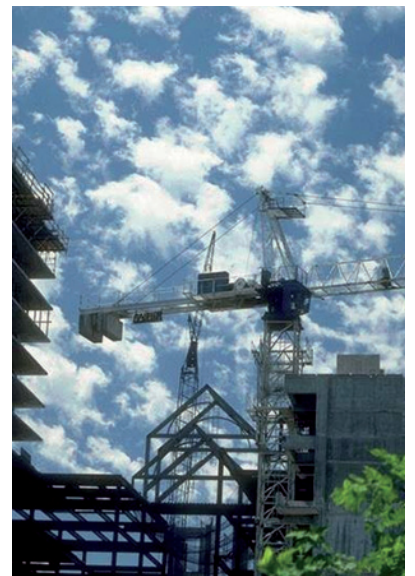
Le prochain rendez-vous :

- Le **7 décembre à 18h00**, à Feigères, salle communale

## Non respect de la Loi Solidarité et Renouvellement Urbain

Selon la Fondation Abbé Pierre la **moitié des communes** en France n'a pas respecté son engagement de construction de logements accessibles sur la période 2002-2009, et n'a pas pris les mesures nécessaires pour atteindre le quota de logements sociaux requis par la Loi. Cette situation inacceptable aggrave la crise du logement qui touche aujourd'hui de près ou de loin 10 millions de personnes en France.

Et chez nous ? Dans le canton **1798 ménages**, soit 12,3 % étaient considérés **en 2009, comme étant sous le seuil de pauvreté** (source Plan Local de l'Habitat de la Communauté de Communes du Genevois) et 4880 étaient éligibles au parc public. La commune de Viry s'est résolument engagée à apporter une réponse à ces difficultés à travers son programme de logements aidés qui doit permettre à tous ceux qui font vivre commerces et services publics notamment d'habiter notre secteur.



## Rentrée scolaire sereine

pour cette année 2011 qui enregistre une baisse des effectifs qui passent globalement de 348 à 323 enfants scolarisés sur la commune. Avec 19 élèves par classe à Malagny, 25 à 26 en maternelle et 24 à l'école primaire, les conditions d'enseignement sont pratiquement optimales.

C'est ce qu'a constaté Gilles Décarre qui avait invité l'ensemble des enseignants, personnels des écoles, MJC, multi-accueil, bibliothèque de la commune au traditionnel pot de rentrée.



Les années se suivent et ne se ressemblent pas. 2012 et les suivantes verront l'arrivée des nouveaux habitants attendus dans Ecovela particulièrement. Les variations d'effectifs scolaires d'une année sur l'autre constatées sur l'ensemble des communes de notre région montrent à quel point il est difficile de faire des prévisions justes. Pour autant, l'équipe municipale s'attèle à préparer ces nouvelles arrivées. Les travaux du nouveau groupe scolaire devraient débuter fin 2012.

Dans l'intervalle, la communauté scolaire vivra plusieurs mois de bouleversement qui nécessiteront des adaptations et des efforts de la part de chacun. Mais à terme, enfants et enseignants bénéficieront d'un bel équipement, doté notamment de 10 classes, de salles

de motricité, d'un restaurant scolaire et d'un appartement de fonction dont le montant sera de l'ordre de 6 millions d'euros. La réflexion porte donc également sur les différentes solutions possibles permettant de traverser cette période dans des conditions de confort, de sécurité et de commodités optimales.

Avant cette échéance, l'espace culturel sera opérationnel : situé à proximité des écoles, il leur offrira de nombreuses opportunités. Son inauguration est prévue le 30 juin 2012 en présence des amis de Mössingen, ville jumelée du canton de Saint-Julien.

Cette traditionnelle rencontre de rentrée est également l'occasion de présenter les nouveaux venus et de faire le point sur les travaux réalisés dans les écoles pendant la période estivale. Grande satisfaction des directrices et du directeur de retrouver des locaux propres et les aménagements attendus... réalisés. Un grand merci au personnel municipal qui a fait en sorte que tout soit en ordre pour la rentrée !

## Cantine

Le succès ne se dément pas avec 180 élèves inscrits dont de nombreux enfants de maternelle qui nécessitent un travail d'apprentissage à l'autonomie important sur le premier trimestre.

Rappelons que, l'année passée, 216 familles ont utilisé le service, que plus d'un enfant de maternelle et de primaire sur deux y déjeune (un peu plus d'1/4 pour Malagny). Globalement, c'est une moyenne de 165 repas/jour qui ont été servis sur l'année passée avec des pointes montant à 190.

## Périscolaire



Gwénaëlle Lubishtani a rejoint l'équipe des encadrantes scolaires. Elle occupe également un poste d'assistante maternelle, permettant aux enseignants des cinq classes de bénéficier de cette aide indispensable aux activités des enfants.



au périscolaire, on goûte puis on joue !



**70 %**

des élèves des écoles élémentaires mangent à la cantine lorsque leurs deux parents travaillent (72 % en maternelle et 69 % en primaire), selon l'INSEE. 50 % de ces mêmes élèves fréquentent les activités périscolaires, 40 % le faisant aussi le mercredi.



## Spectacles, dances, animations, théâtre... tout au long de l'été !

Le Conseil Municipal a mandaté la Compagnie des gens d'ici pour accompagner la réalisation d'Ecovela jusqu'à l'inauguration de l'Espace Culturel, l'Ellipse. Toujours pleine d'idées et de créativité la Compagnie a fait feu de tout bois un peu partout dans la commune auprès des jeunes de 7 à 77 ans !

- Ce fut le cas avec « l'Arche part à huit heures » à la bibliothèque municipale.



- A la MJC avec les ateliers théâtre pour les 12-15 ans qui ont assuré deux représentations pour « les Passagers » au cours de la manifestation « Pouce c'est l'été ».
- Le théâtre d'ombre fut également à l'honneur avec le travail de « La p'tite Compagnie ».



- A la fête de l'école de Malagny, trois reporters loufoques se sont lancés dans un « reportage photo antropomorforigolométrique »

qui a offert quelques bons moments de rigolades dans une journée d'école ;

- Le 18 juin, « le p'tit bal fou » autour de quelques pas de danse décalés a permis de profiter d'un beau moment collectif
- Apothéose avec « Pouce c'est l'été » le 9 juillet qui reçut la visite de 350 personnes. 22 stands de découverte, 5 de repas... Musique sur le marché : une vraie réussite ! Cette manifestation faisait partie du projet « Viry en scène » également soutenue financièrement par la SED 74, aménageur d'Ecovela



- 19 juillet, l'E.H.P.A.D. fut le théâtre du « Tournebroche show » qui passa de chambre en chambre avec danses, musique et chants très appréciés des résidents.



- Aux journées du patrimoine le 17 septembre, la lecture théâtralisée de « Korowaï, les étoiles plein la tête » fit salle comble au château de Moulinsart



Crédit photo : Dominique Ernst

## Un grand merci...

à tous les bénévoles, artistes et exposants,  
à toutes les associations : Viry Lire, APE, MJC, Espritrait, Etoile sportive, La Salévienne, Apollon 74, FRAPNA, Croix Rouge, ainsi qu'aux partenaires territoriaux : SIAY, SIDEFAGE, Prioriterre qui ont largement contribué au succès de la journée du 9 juillet et que la Compagnie a su mobiliser grâce à son talent et son enthousiasme.

## A venir...

Des interventions impromptues : Ouvrez les yeux et les oreilles ! Ils seront là pour vous étonner toute l'année !

**Les ateliers théâtre** ouverts au tout public : grands, petits, jeunes, moins jeunes... pour jouer, chanter, danser, construire, coudre, peindre...! Dans l'objectif de proposer un spectacle participatif, dans lequel chacun pourra dévoiler ses talents lors des événements accompagnant l'inauguration du nouveau complexe culturel, toutes les nouvelles recrues seront accueillies jusqu'en mars 2012 !

**A travers les hameaux** : la Compagnie des gens d'ici proposera dès janvier 2012 des temps de rencontre dans chaque hameau afin d'imaginer un projet de parcours de découverte ludique... **Rendez-vous pour le grand tour des hameaux en juillet !**

« **Derrière ma fenêtre** » : un **concours photo** est proposé aux habitants. Que voit-on chacun depuis notre fenêtre à Viry ? Quel élément attire ou surprend notre regard ? Quel instant particulier avons-nous envie d'inscrire ? Tous les supports de photo sont acceptés : appareil photo, téléphone portable, iPod... Vous pouvez d'ores et déjà leur faire parvenir vos clichés !

Nous invitons tous les artistes et artisans d'art de Viry, professionnels et amateurs, à contacter la Compagnie pour imaginer une présentation de leurs travaux dans le cadre de l'inauguration du complexe culturel !

Les artistes de la Compagnie des gens d'ici vont intervenir toute l'année auprès des 9 classes des deux écoles pour la création des spectacles de fin d'année, qui seront à découvrir lors des événements accompagnant l'inauguration du nouveau Complexe Culturel.

Un spectacle de Noël pour les... grands : après avoir régalé les plus jeunes et les plus âgés au cours de l'année, la Compagnie vous propose de découvrir, le **dimanche 18 décembre**, le théâtre Marathon à travers un spectacle un peu particulier sur Noël. Ce spectacle est destiné au tout public à partir de 15 ans. Et pour finir ensemble la journée et l'année, une assiette de dégustation festive vous sera proposée. Tarif spectacle et assiette : 10 euros. Sur réservation

## Les coordonnées de la Compagnie

04 50 04 27 15  
06 86 93 40 42  
131 Allée des tilleuls  
74580 Viry

laciadesgensdici@yahoo.fr

Toutes les informations et les détails sur :  
[www.ladici.com/viry-en-scene](http://www.ladici.com/viry-en-scene)

## MJC de Viry

Sur le secteur enfants, **Gabrielle accueille les 3-5 ans** les mercredis et durant les vacances scolaires.

Cette fois-ci, nos plus jeunes se sont initiés aux contes et à la danse africaine pendant les vacances de Toussaint. Cette semaine «africaine» s'est clôturée par la représentation de leur spectacle le vendredi à la salle communale de Présilly. Les vacances de février seront placées sous le signe de la création culinaire et de l'initiation au sport.

**Karim Naoun, propose aux jeunes de 11 à 13 ans** des actions spécifiques les samedis et les vacances scolaires. Grace à ce nouveau projet, les jeunes se sont initiés et ont été sensibilisés à la conduite lors du camp Quad en Ardèche de cet été. Les samedis et les vacances de Toussaint Karim a abordé la science d'une manière ludique par des ateliers de micro-fusées et de bois. Pour cet hiver, Karim vous prépare un programme sportif autour du ski (camps ski, sorties à la journée). N'hésitez pas à le contacter (Karim: 06.87.00.94.43)

### En bref :

7 jeunes de la MJC de Viry âgés de 14 à 22 ans ont participé à l'évènement national «parole de jeunes» les 11, 12 et 13 novembre 2011 à Lyon. Ce fut pour eux un moment convivial de rencontre, d'expression et d'échange. Lors d'une soirée concert, nos musiciens ont partagé la scène du centre culturel de Saint-Priest avec d'autres jeunes musiciens venus de la France entière.

### Agenda :

**Vendredi 9 décembre 2011 :**

assemblée générale de la MJC

**Samedi 17 décembre 2011 :** concert à Feigères

**Samedi 28 janvier 2012** à la MJC du Vuache : rencontre hip-hop inter-MJC

La MJC recherche des bénévoles pour encadrer les sorties ski de février 2012. Faites-vous connaître !  
Renseignements : 04.50.04.88.98 ou [www.mjcviry74.fr](http://www.mjcviry74.fr)

## La préparation, clé du succès

Avec une nouvelle équipe dirigeante, **l'Etoile Sportive de Viry** se doit de préparer l'avenir et de nouveaux projets sportifs et structurels ont vu le jour.

L'Un des plus ambitieux est l'œuvre de notre préparateur physique, F. Auberson. Depuis quelques saisons, ce passionné prodiguait ses conseils pour les groupes seniors (masculins et féminins).

Depuis cet été, des appareils spécifiques sont venus étoffer les outils mis à disposition. Des joueuses et joueurs du club et toutes les catégories sont concernées par le travail de cet expert en préparation physique. Dans le cadre de cette évolution, un projet de local dédié à cette préparation est déjà bien avancé et la suite viendra avec des conférences et pistes d'accélération en vue.

La préparation étant la clé du succès, nul doute que cet investissement personnel soutenu par tous les membres du club fera de nos licenciés des sportifs accomplis.



Frédy et les U10-U11



## Viry en fête

Pouce c'est l'été : 9 juillet 2011



Course sur prairie : 17 et 18 septembre 2011



A droite Monsieur le Président et les 3 vainqueurs de la course du samedi : Thomas et Matthieu Giraud, Jean-Philippe Descombes

## Fête de la pomme 2011: ambiance et soleil de la partie !

Encore beaucoup d'animation autour de la traditionnelle fête de la pomme qui s'est tenue à Viry samedi 14 Octobre grâce à l'association de Lutte Contre la Faim qui fêtera l'an prochain son 20<sup>ème</sup> anniversaire.

L'ALFAA fonctionne à Ville la Grand et au Châble et vient en aide aux personnes en difficulté avec le concours des travailleurs sociaux. Les demandeurs deviennent chaque année plus nombreux et changent constamment. L'association accueille de plus en plus de jeunes et de mères seules. Elle ne manque pour le moment pas de marchandises car elle bénéficie encore de produits venant de l'Europe (notamment poissons surgelés, poulets, steaks hachés) mais cette source devrait se tarir en 2012, l'Europe ayant décidé d'arrêter ce programme. Elle peut néanmoins compter sur le soutien précieux des producteurs locaux particulièrement pour les fruits et légumes. De la même manière, les 80 caisses de 25 kg de pommes pressées ce samedi ont été données par un récoltant de Chevrier. Elles ont fourni un jus de pommes qui a accompagné avec bonheur les diots mitonnés et servis par l'association.



## APE de Viry

L'Association des Parents d'Elèves organise des événements à thème autour de l'école afin de créer des temps d'échanges conviviaux entre enfants et adultes. Ces manifestations nous permettent de soutenir activement les projets et actions des enseignants.

Cette année débutera avec un repas dansant à la salle des fêtes de Feigères le 19/11, et continuera avec le carnaval le 17/03 et la Fête des Ecoles le 23/06. Nous préparons également une randonnée pédestre ou un rallye pour le printemps.

D'autres actions comme la vente de calendriers (décembre), la tombola (mars) et le vide-grenier (06/05) sont prévues. Elles nous permettent de soutenir financièrement certaines actions scolaires (classes vertes, sorties...).

## APE de Malagny

L'amicale des parents d'élèves de Malagny est heureuse de reprendre ses activités pour l'année 2011-2012, avec son équipe :

Raphaël LANDEROIN, président  
Marlyse FAZIO, vice-présidente  
Cathy GARREAU, trésorière  
Isabelle BONNET, vice-trésorière  
Fabienne THOMAS, secrétaire -  
Marie CHAUVET, vice-secrétaire  
Marie-France FURCY - Dineke  
LECLERC - Roxane PANTAIS -  
Sonia ARESU - Alexandra BERON.

Devant le succès que remportent nos diverses manifestations et le sourire toujours présent sur le visage des enfants, l'APE est heureuse d'annoncer les dates des festivités au programme pour cette année : **fête de l'école, le 16 juin 2012.**

Nous souhaitons vous retrouver nombreux pour ces occasions.

## Les Amis d'Espritrait



Ce sont des rencontres, des animations, des échanges avec les professionnels et amateurs du monde de la traction animale avec des chevaux de traits !

**9 juillet** : participation à « Pouce c'est l'été » et plus de 158 baptêmes en calèches pour de très nombreux enfants et leurs parents.

**17 et 18 septembre** : changement de look pour les journées du Patrimoine et toujours un très bon accueil pour ces gros chevaux au grand cœur !



N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que membre pour suivre ou participer à nos aventures.

Côté infos :

- le calendrier 2012 avec les 9 races de chevaux de traits sera bientôt disponible !
- n'hésitez pas à venir chercher du crottin... c'est écologique et gratuit pour les habitants de la commune. Contactez-nous pour toutes questions.

Une seule adresse :  
[www.espritrait.com](http://www.espritrait.com) et un mail  
[association@espritrait.org](mailto:association@espritrait.org)

Sans oublier le site internet Espritrait qui, avec plus de 1600 fans sur la toile, s'affiche fièrement comme le premier annuaire gratuit du cheval de trait !

A retrouver sur :  
[www.espritrait.com](http://www.espritrait.com)

## Vous vous intéressez au Jumelage du Canton avec la ville de Mössingen ?

Rendez-vous sur le site [www.jumelage-moessingen-genevois.fr/](http://www.jumelage-moessingen-genevois.fr/), vous y trouverez tous les renseignements pratiques sur son histoire, ses objectifs et pour les gourmands, des recettes pour réaliser des « Honigkuchen », des « Dresdener Stollen », des « Pain d'épices de Nürnberg », des « Zimtsterne », des « Basler Leckerli » et des « Aachener Printen » !

Ci-dessous photo du dîner organisé par le Comité de Jumelage au restaurant de la Colombière à Neydens durant l'été.





## Bibliothèque municipale

### Heure du conte

L'heure du conte est toujours attendue avec impatience par les enfants. Ils étaient cinquante pour la première séance avec Diane Baatard et ses contes autour des loups. Une trentaine d'enfants étaient également là le mercredi 19 octobre pour « Contes à boire et à manger » avec Pascale Porcherot. Cette séance était suivie d'un goûter organisé par les bénévoles de l'association Viry-Lire dans le cadre de « la semaine du goût ». Les enfants et leurs parents ont pu déguster compotes, smoothies, pâtes de coings et soupes... habilement cuisinés par les bénévoles. Un moment de partage et de gourmandise apprécié par tout le monde.



### Heure de la comptine

Vendredi 14 octobre, la bibliothèque municipale offrait « L'heure de la comptine » à une vingtaine de ses petits lecteurs ainsi qu'à leurs parents. Animée par la conteuse Pascale Porcherot, cette séance était placée sous le signe de la découverte et de la nature.

A travers divers petits jeux de doigts et comptines, Pascale a parfaitement su créer une ambiance douce et chaleureuse. Afin que tous puissent en profiter, les enfants de la crèche ont également eu le privilège d'assister à une séance dans leurs locaux.

### Des livres et des cartables

Depuis l'année dernière, les bibliothécaires de Saint-Julien, Valleiry et Viry ont créé le blog « des livres et des cartables » à destination de l'ensemble des élèves des écoles primaires de la communauté de communes du Genevois. Ce blog présente une sélection de livres pour tous les niveaux autour d'une thématique, ils sont également présentés dans les classes par les bibliothécaires. Les enfants qui le souhaitent, peuvent de chez eux ou en classe participer à ce blog en postant des commentaires sur les livres. Vous pouvez découvrir la sélection 2011-2012 sur le **développement durable** à cette adresse : [www.liredualeveauvuache:over-blog.com](http://www.liredualeveauvuache:over-blog.com)



## La marche nordique, un cocktail de vitamines et de bonne humeur

De Saint-Julien à Vulbens, pas un jour où vous ne croiserez un groupe de marcheurs et marcheuses à bâtons. Ces quadrupèdes se déplacent de préférence en groupe, arborant larges sourires et beaux tee-shirts colorés, leurs couleurs fétiches étant le turquoise, le rose ou le vert pomme... Normal, ce sont les couleurs de la nature au printemps, vitaminées, fraîches et gaies, comme ces dames (et ces quelques messieurs) qui découvrent ou pratiquent avec assiduité ce sport bien-être. Bon pour le corps, mais aussi pour l'esprit, car il procure une grande détente, tout en permettant de bien belles rencontres conviviales, la marche nordique connaît un bel engouement dans le Genevois et au-delà.

Les cours de Pascale Weber avec la MJC de Viry ont d'emblée rencontré leur public, de nouveaux stages de 7 séances sont programmés à partir de janvier 2012.

Infos :  
[www.marche-nordique74.com](http://www.marche-nordique74.com) et  
[www.mjcviry74.fr](http://www.mjcviry74.fr)







## Une évolution dynamique pour la bibliothèque municipale

La lecture est proposée à chacun sur Viry depuis de nombreuses années, l'Association Familles Rurales, il y a plus de trente ans, mettait à disposition un fonds de livres, puis ce fut l'association Viry-Lire qui pris le relais et enfin en 2006, la commune de Viry en municipalisant la bibliothèque. Dès 2004, « Viry-Lire », animée par Brigitte Monsigny, sa bibliothécaire, a organisé le recrutement d'une nouvelle professionnelle, appuyée par la commune de Viry. Il s'agissait de structurer, d'adapter aux techniques nouvelles l'évolution de la lecture sur la commune.

Elise Pelletier a donc été recrutée le 1<sup>er</sup> novembre 2004, professionnelle des métiers du livre, au fait des techniques innovantes liées à la lecture, elle a la charge de proposer, puis de mettre en oeuvre la politique communale en la matière.



**Des objectifs de plusieurs ordres :**  
**Développer le fonds documentaire,** en sachant allier les différents types de documents, **coller à l'actualité** tout en proposant des ouvrages plus intemporels.

**Diversifier les supports, en proposer de nouveaux.** Offre musicale, choix de périodiques, de bandes dessinées, livres en gros caractères pour les malvoyants,

**Créer une dynamique par la diversité** proposée aux lecteurs et par un accueil de qualité (compétence) mais aussi créer une dynamique plus large, faite d'échanges avec d'autres professionnels. A ce titre la bibliothèque participe activement à des réseaux tels que « Lire du Salève au Vuache » et Genevois-biblio.

**Travailler en harmonie** avec l'équipe de bénévoles qui s'implique au quotidien par la tenue de permanences, au travers du comité de lecture mensuel, et de la commission bibliothèque composée d'élus et de bénévoles de Viry-Lire.

Une équipe de passionnées de lecture (« ées » et oui, les messieurs étant absents de cette assemblée, mais attendus avec plaisir !) qui entoure la professionnelle dans ses tâches.

La commune dans cette démarche de développement de la lecture mettra dès 2012 à disposition du service un nouvel espace. Une médiathèque de 300 m<sup>2</sup> située au sein de l'Espace Culturel, « l'Ellipse », concrétisera la démarche communale ; une telle superficie, outre un gain évident de qualité permettra d'anticiper l'accroissement de la population viroise sur plusieurs années.

Afin de faire vivre cet espace en optimisant le service, la collectivité a procédé à un deuxième recrutement le 5 septembre 2011.

Nelly Arnaudet a rejoint l'équipe municipale, son sourire rayonnant et son accent du sud-ouest vous accueillent avec professionnalisme.



Elise et Nelly sont des bibliothécaires passionnées de lecture, qualité nécessaire, il va sans dire, mais qui savent y adjoindre modernité, renouveau, pour faire de la lecture une joyeuse aventure. N'hésitez pas à leur rendre visite !

### La bibliothèque, c'est aussi :

- une informatisation renouvelée permettant la consultation et la réservation d'ouvrages via internet,
- un catalogue collectif regroupant 30 bibliothèques sur le bassin lémanique,
- un travail en réseau avec les 9 bibliothèques de la Communauté de Communes du Genevois,
- un fonds documentaire de 8 000 ouvrages,
- un budget animation annuel de 10 000 €
- une vingtaine de rencontres à destination des enfants avec les actions contes, des écoles, de la maison de retraite, de la crèche, des lecteurs adultes.





## Mairie de VIRY

### Connaissez-vous le nom de l'espace culturel ?

Au printemps dernier, il a été demandé à la population de donner des idées afin de dénommer le futur espace culturel ; 30 propositions ont été faites. Le Conseil Municipal a voté entre 3 propositions retenues par la commission culturelle: L'Ellipse, La Lucarne et L'escale. C'est **L'Ellipse** qui a obtenue la majorité. Ce nom rappelle la forme du bâtiment et il sera donc facile de le mémoriser. Le Conseil Municipal remercie toutes les personnes qui ont participé.

### Pensez-vous à consulter le site internet de la commune ?

Le site internet de la commune [www.viry74.fr](http://www.viry74.fr) vous permet d'obtenir de nombreuses informations.

En effet, régulièrement mis à jour il vous permet d'inscrire ou de désinscrire vos enfants à la cantine ou au périscolaire, de connaître les dates des différentes manifestations, de vous déclarer en tant que frontalier.

Des informations importantes et ponctuelles sont mises en ligne afin de communiquer rapidement avec la population telles que des coupures d'eau ou d'électricité, des fêtes, des expositions et? moins ludiques, les informations plus formelles : sécheresse, déclaration impôts...

Un petit clic, n'hésitez pas.

### Nouveau médecin sur la commune



Le docteur Rachid Bekkara remplace le docteur Sandra Deville-Larderat depuis le 1er octobre dernier.

Il consulte à mi-temps les lundi et mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 et les jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00.

Tél : 04.50.04.68.05

### Cartes électorales

De nouvelles cartes électorales seront envoyées début avril 2012 et remplaceront les anciennes de couleur bleue. Le renouvellement des cartes s'effectue à chaque refonte des listes électorales. Une refonte est l'attribution à chaque électeur d'un nouveau numéro de carte, selon son classement par ordre alphabétique.

### Elections 2012

**22 avril et 06 mai**

Elections présidentielles

**10 et 17 juin**

Elections législatives

**Pour voter, une pièce d'identité vous sera demandée.**

**Pour voter en 2012, vous devez être inscrit(e) sur les listes électorales.** Les imprimés d'inscription sont disponibles sur le site [www.viry74.fr](http://www.viry74.fr), (rubrique : la mairie / démarches administratives/guide des démarches/élections), et devront être déposées en mairie **avant le 31 décembre 2011.**

Jeunes inscrits d'office :

- les jeunes qui sont nés entre le 1er mars 1993 et le 28 février 1994 sont inscrits d'office sur les listes électorales 2012 selon la loi n°97-1027 du 10 novembre 1997. La commission "Elections" procède à ces inscriptions d'office au vu d'une liste établie par l'INSEE en collaboration avec le Ministère de la Défense.
- les jeunes qui sont nés entre le 1er mars 1994 et la veille du 1er tour des scrutins seront également inscrits d'office selon le même principe.

**ATTENTION**, les listes de l'INSEE sont parfois incomplètes. Il appartient donc aux jeunes concernés de vérifier leur inscription auprès de la mairie.

## Recensement militaire

À l'âge de 16 ans, les jeunes hommes et les jeunes femmes sont soumis à l'obligation de recensement militaire.

Je suis né(e) en	J'aurai	Je dois me présenter à la Mairie en
Décembre 1995	16 ans	décembre-janvier 2012
Janvier 1996	16 ans	janvier-février 2012
Février 1996	16 ans	février-mars 2012
Mars 1996	16 ans	mars-avril 2012
Avril 1996	16 ans	avril-mai 2012
Mai 1996	16 ans	mai-juin 2012

Afin de se faire recenser, les pièces à fournir sont:

- livret de famille,
- carte d'identité,
- justificatif de domicile.

L'attestation de recensement délivrée par la Mairie est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Le fichier du service national avec les données du recensement servira également à l'inscription automatique sur les listes électorales.

Si vous avez omis de vous inscrire dans les délais, vous devez vous présenter dès à présent en Mairie pour y être régularisé.

Pour les jeunes ayant la double nationalité, veuillez contacter le secrétariat de la Mairie au 04.50.04.70.26.

## Proxigem, le bus à la demande

Pour tous vos déplacements dans l'une des 17 communes du Genevois, pensez à Proxigem !

**PROXIGEM fonctionne du lundi au vendredi,  
de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00**

**Centrale de réservation (gratuit depuis un poste fixe) : 0 800 04 74 00**

**PROXIGEM, est un service de transport public** fonctionnant dans le canton de St-Julien-en-Genevois. C'est une équipe de 2 conducteurs et d'un agent de réservation à votre service. Un véhicule confortable de 8 places (+ un siège bébé), également accessible aux personnes à mobilité réduite. Pour ces dernières, des voyages vers Annemasse et Annecy sont disponibles.

**N'hésitez pas à utiliser le service. Il a été créé pour vous !** Pour réserver et obtenir plus d'informations : [www.proxigem.fr/site/](http://www.proxigem.fr/site/)

**Tarifs :**

**Voyage dans le canton**

Aller simple : 3 euros

Aller-retour : 6 euros.

Seul le conducteur PROXIGEM vend le titre de transport.

**Pour les personnes à mobilité réduite, voyage vers Annemasse et Annecy**

Voyage vers Annemasse : 6 euros l'aller-retour

Voyage vers Annecy : 9 euros l'aller-retour

## Ils se sont dit oui

Le conseil municipal présente tous ses vœux de bonheur aux heureux mariés.

**11 juin** : Cloé BERTHIAUME-POULIOT et Franck GIAMMATTEI

**7 juillet** : Christine LACHENY et Alain BECKER

**6 août** : Marine JAUNIN et Karim SAQI

**27 août** : Sophie NOEL et Yann LAURET

**1er octobre** : Nathalie LUISET et Bernard PARIS

Rappelons que seules les personnes ayant donné leur accord sont citées.



## Déchetterie de Vulbens

(à la sortie de Valleiry, après l'Intermarché)

Afin de répondre à une affluence croissante des usagers, la Communauté de Communes a entrepris de nouveaux travaux d'aménagement. D'accès et d'utilisation pratiques, n'hésitez pas à l'utiliser !

Heures d'ouverture :

**De novembre à février :**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h00 à 17h30

**De mars à octobre :**

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 18h00





## Viabilité hivernale

Dans un souci d'amélioration de la vie quotidienne hivernale, la commune a décidé de mettre en service deux engins de déneigement sur son territoire en accord avec son prestataire (60 kms de voies communales correspondent à 15 heures de déneigement).

La viabilité hivernale débute le 15 novembre et se termine, normalement, au 15 mars. Les opérations étant déclenchées à 4h30, l'apport du deuxième engin devrait permettre de dégager les axes prioritaires (pour le transport scolaire et les routes reliant les hameaux aux départementales) vers 6h30. Ensuite ils se consacreront aux parkings et axes secondaires selon leurs gabarits : le second véhicule, étant plus petit, sera mieux adapté à certaines voies. Le salage et l'accès aux bâtiments publics sont assurés par le service technique communal qui se trouve en position d'astreinte du 15 novembre au 15 mars : le salage n'est pas systématique mais cible les points les plus sensibles de la commune.

### Rappels de bon sens

La situation géographique de notre commune nécessite une adaptation des véhicules aux conditions hivernales (pneus neige, conduite adaptée...)

Penser aussi aux stationnements gênants qui retardent les opérations de déneigement.

Rappelons qu'il est interdit de dépasser un engin de déneigement pendant son activité (cf. Code de la route).

	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Coût du déneigement	12 050 € (77 h)	18 945 € (177 h)	14 713 € (116 h)
Coût du sel	8 322 €	7 275 €	6 553 €
<b>Le coût du déneigement comprend l'immobilisation (5 143 €) plus les heures effectuées.</b> A ce prix, s'ajoute les indemnités d'astreinte du personnel communal.			

## Libre-parole

### Expression de la minorité

Chère lectrice, cher lecteur : soyez les bienvenus dans notre espace à « 2 500 caractères maximum », espaces compris, autorisé de ce Bulletin municipal.

Tout d'abord nous aimerions remercier toutes celles et ceux, nombreux, qui se manifestent lors de chacune de nos insertions, nous encouragent à continuer, à apporter un éclairage différent de celui de la pensée unique ambiante, du monde en rose du Bulletin municipal...

Malheureusement, le jeu est faussé.

Vous avez pu constater qu'à chacune des parutions du Bulletin municipal, nos insertions sont systématiquement commentées : eh oui, la majorité du conseil nous impose de respecter des dates butoirs de transmission, sinon pas d'insertion. Ensuite, cette même « majorité » (en fait le maire, un ou deux adjoints, autant de conseillers municipaux), faisant preuve d'une imagination débordante, positionne ensuite sa propre contre-communication sans que nous puissions évidemment faire de même, si ce n'est dans le bulletin suivant qui lui-même etc.

Un poids, deux mesures, une inégalité de traitement évidente... peut être que, cette fois-ci, au vu de cet article, les choses seront-elles différentes ?

Aussi nous invitons toutes celles et tous ceux qu'Internet ne rebutent pas à aller sur notre site [www.viry74.com](http://www.viry74.com) (facile : pour plus de facilité nous avons créé un site voisin de celui de la commune) et consulter et réagir sur des informations que vous ne trouverez jamais dans le bulletin municipal.

Dans tous les cas de figure nous distribuerons des lettres d'informations, à vous habitants de Viry, en complément de notre site Internet.

En restant à votre entière disposition.

Vos dévoués

Claude Barbier, Laurent Chevalier, Joël Dupenloup

# Numéros utiles

## Mairie de Viry ([www.viry74.fr](http://www.viry74.fr))

Service état civil : 04.50.04.70.26  
Service technique : 04.50.04.70.71  
Service urbanisme : 04.50.04.70.72  
Service communication : 04.50.04.52.19  
Service comptabilité : 04.50.04.70.69

### Horaires d'ouvertures

#### **Service accueil/état civil**

Lundi, mercredi, jeudi : 13h30 à 17h00  
Mardi : 13h30 à 18h30 (sauf juillet et août fermeture à 17h00)  
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

#### **Service technique et urbanisme**

Mardi : 13h30 à 18h30 (sauf juillet et août fermeture à 17h00)  
Jeudi : 13h30 à 17h00  
Vendredi : 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

## Ecoles de Viry

Ecole maternelle : 04.50.04.80.80  
Ecole primaire : 04.50.04.72.27  
Ecole de Malagny : 04.50.04.75.75

E.H.P.A.D. « Les Ombelles » : 04.50.04.79.04

Multi accueil « Aux pays des p'tits pioux » : 04.50.04.76.84

A.D.M.R. : 04.50.04.86.45

Bibliothèque de Viry : 04.50.04.77.96

MJC de Viry : 04.50.04.88.98

Trésorerie de St Julien : 04.50.49.08.97

Déchetterie de Vulbens : 04.50.04.64.08

#### **De novembre à février**

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30  
Samedi 9h00 à 17h30

#### **De mars à octobre**

Du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00  
Samedi 9h00 à 18h00

Déchetterie de Neydens : 04.50.04.41.67

#### **De novembre à février**

Du lundi au samedi : de 9h00 à 17h30

#### **De mars à octobre**

Du lundi au samedi : de 9h00 à 18h00

Proxigem : 0800.04.74.00





# c'est arrivé à Viry

## Il y a 130 ans, la commune de Viry s'offrait une horloge publique...

Le 20 juin 1881, Jean-Joseph Recoux, syndic de Viry, décide avec son conseil municipal de lancer une souscription pour doter la commune d'une horloge publique qui sera installée sur le clocher de l'église. Cette initiative, bienvenue à une époque où seul le son des cloches de l'église permet de savoir l'heure qu'il est, n'a bien sûr pas échappé aux journalistes du Cultivateur Savoyard, hebdomadaire publié à Saint-Julien-en-Genevois de 1877 à 1963. Précisant que cet appel à souscription a été lancé tant auprès des ressortissants de la commune que des Virois domiciliés à l'étranger, le journal explique que l'empressement de la population à répondre à cette souscription a dépassé toutes les attentes. La liste des personnes ayant fait des dons est effectivement impressionnante, avec une participation massive des habitants des villages et hameaux de la commune, mais aussi « d'expatriés » installés à Morzine, Gaillard, Arras, Paris, Milan ou Turin ! « Le conseil municipal de Viry n'a donc que des remerciements à adresser à tous les souscripteurs en général et particulièrement à ceux qui, par leur forte souscription ou par le dévouement dont ils ont fait preuve pour recueillir des souscriptions auprès de leurs compatriotes, ont puissamment contribué à la réussite de cette affaire. La somme recueillie s'élevant à 2290 francs, a été employée à acheter une horloge de première qualité, à roues en bronze, établie avec tous les perfectionnements connus, munie d'un échappement à force constante et frottements à rubis, disposée pour indiquer les heures et les minutes sur quatre cadrans en émail, dont deux de 1 mètre et 70 centimètres de diamètre, un de deux mètres, extérieurs, et

*un petit à l'intérieur pour la mise à l'heure. Elle a été fournie et placée par M. Odobey Paul fils, fabricant d'horlogerie à Morez (Jura), pour le prix de 2450 francs ; elle sonne les heures, répétitions d'heures et les demies sur la grande cloche, à l'aide d'un marteau pesant 18 kilos. D'après le rapport de M. Lambert, premier chef d'atelier à l'Ecole nationale d'horlogerie de Cluses, chargé de la réception par la commune, cette horloge est des mieux soignées, et le conseil municipal est heureux de pouvoir adresser des félicitations à M. Odobey. »* Au-delà de cet article enthousiaste, on peut s'étonner du fait que seuls trois côtés du clocher soient équipés d'une horloge. Le livre « Viry, vie et coutumes d'un village de Savoie », rédigé en 1985 par Claude Barbier, Claude Mégevand et Donald Stampfli (édité par La Saléviennne) nous apporte des éléments de réponse intéressants. Evoquant les fortes tensions opposant à l'époque les deux sections administratives de la commune – la première section étant composée des « villages du

haut » (Viry, Essertet, Germagny, L'Eluiset, Thonex, La Côte, Le Fort et Songy), alors que la deuxième section rassemble les « hameaux du bas » (Malagny, Humilly, Veigy et Crêt-de-Puy) – les auteurs expliquent qu'un cadran est placé sur chacune des trois faces orientées vers la première section, et citent le témoignage d'un habitant des « hameaux du bas » : « on s'est abstenu d'en mettre un sur le quatrième qu'on peut apercevoir de Malagny, de Veigy et d'Humilly, sous prétexte que nous n'en avons pas besoin ». La vérité est un peu différente, précise le livre, le vallonnement de la commune, ainsi que les bois ne permettent pas aux habitants de ces villages de voir le clocher de Viry ! Toujours est-il que 130 ans après son installation, et alors que la commune s'apprête à changer de dimension avec le projet « Ecovela », l'horloge publique de Viry continue vaillamment à indiquer l'heure aux Virois et aux gens de passage.

Dominique Ernst



Une carte postale du centre de Viry datant des années 1950. Bizarrement, l'une des faces du clocher est orpheline de son cadran d'horloge, sans doute en réparation.



# AGENDA

7 décembre

**16h00 à la bibliothèque de Viry** : heure du conte « Contes improvisés » avec Christian Baumann. Entrée libre et gratuite, dès 5 ans.



9 décembre

Assemblée générale de la MJC de Viry

Du 17 décembre au 3 janvier

Vacances scolaires

24 décembre

Le marché aura lieu comme tous les samedis

**Joyeux Noël**



12 janvier

**19h00** : vœux de Monsieur le Maire



1er mars

**18h00** : don du sang



Du 11 au 27 février

Vacances scolaires

Du 7 au 23 avril

Vacances scolaires

**MJC de Viry**

Tous les mercredis de 8h00 à 17h00. Sauf juillet et août.



«Les mêmes'an magiques» organisés le mercredi pour les enfants de 6 à 12 ans.

22 avril et 6 mai

**Elections présidentielles**



31 mai

**18h00** : don du sang

10 et 17 juin

**Elections législatives**

16 juin

Fête de l'école de Malagny

23 juin

Fête des écoles du chef-lieu

Fête de la musique organisée par la MJC de Viry



30 juin

**Inauguration de L'Ellipse**



**Tous les samedis**

**matin**  
marché rue du marronnier

Commune de Viry

Directeur de la publication : Jean-Pierre BUET

Responsables de la rédaction : Commission Communale d'Information

Conception et réalisation : Service communication Séverine Constans et Emilie Duparc - Mairie de Viry

Tirage : 1900 exemplaires

Parution et dépôt légal : Décembre 2011